PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

FORMATION - ENERGIE

Construire mon projet bâtiment photovoltaïque

Vous avez pour projet de construire un bâtiment ou d'équiper vos toitures en panneaux photovoltaïques, cette formation est faite pour vous !

Durée : **1 jour**

Dates et lieux :
4 mars à Jalogny (spécial équins)
24 mars à Charolles
12 juin à Charolles
24 juin à Ecuisses
Inscription 1 mois avant la session

Public : Agriculteurs.trices de Saône-et-Loire

Intervenants :
David DU CLARY, expert photovoltaïque – Chambre Agriculture Saône-et-Loire Espace Info Energie 71
Jacques AUCLAIR, expert bâtiments agricoles - Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.

Responsable de stage : Conseiller d'entreprise – Chambre d'agriculture 71

Prix : P2 Valorisation non alimentaire des productions agricoles
Se référer à la grille des tarifs disponible à cette adresse (www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr)

Coût : Formation prise en charge par VIVEA pour les contributrice.eur.s à jour de leurs cotisations, Reste à charge 70 €/j de formation. Contributrice.eur.s non à jour : 140€/j. Autres publics, 190 €/J
(Voir conditions générales de vente sur le bulletin d'inscription)

Attestation de fin de formation remise dans le mois qui suit la fin du stage
Personnes en situation de handicap, contactez-nous directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Des journées de service de **remplacement pour vous former à tarif réduit**. Contactez le 06 49 93 69 31

Objectifs

- Connaître les principes généraux du photovoltaïque et la valorisation de l'énergie
- Connaître les modalités des contrats qui peuvent vous être proposés
- Connaître des aides accessibles
- Prendre en compte les aspects techniques d'un bâtiment photovoltaïque
- Comprendre le marché de l'électricité / tarif réglementé
- Dimensionner l'installation

Pré-requis

- Avoir un projet d'équipement photovoltaïque sur son exploitation

Contenu et méthodes pédagogiques

- Modalités, contrats, atouts, contraintes, points de vigilances
- Les aides accessibles (bâtiments, raccordement, photovoltaïque)
- Aspects techniques : conception du bâtiment d'élevage
- Urbanisme, Permis de construire, Déclaration de travaux…
- Valorisation de l'énergie : autoconsommation ou injection
- Points de vigilances à vérifier avant de signer un devis : conditions, qualifications des installateurs
- Assurances
- Présentation du nouveau dispositif de subventions : préparation d'un dossier, éléments à rassembler…

Méthodes utilisées : diaporama, échanges , application à votre projet

Méthode d'évaluation

- Questions / réponses
- Questionnaire d'évaluation

Inscription : Patricia FERREIRA – 06 74 65 27 52 – patricia.ferreira@sl.chambagri.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE

Centre de formation - 59 rue du 19 mars 1962 – CS 70610 – 71010 MACON
06 43 47 20 36 – centreformation@sl.chambagri.fr
SUP COM ENR 16 – 01/07/2022

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE SAÔNE-ET-LOIRE